

Offre d'emploi

Rédacteur en chef de Canal Zoom (H/F à temps plein)

(Pour entrée en fonction 3 avril 2017)

Les missions de Canal Zoom

Reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles comme télévision locale pour la région de Gembloux, Perwez, Chastre et Walhain, l'asbl Canal Zoom a pour missions :

- › la production et réalisation de programmes d'information
- › la production et la réalisation de programmes d'animation, de développement culturel et d'éducation permanente
- › La participation active de la population de la zone de couverture
- › la sensibilisation aux enjeux démocratiques et au renforcement des valeurs sociales
- › la valorisation du patrimoine culturel de la Communauté française et de ses spécificités locales.

Description générale de la fonction

Le rédacteur en chef veille à l'application de la ligne rédactionnelle définie par les instances de décision de la chaîne. Il assure la responsabilité éditoriale des émissions et magazines d'information de la chaîne sur les différents médias (télévisions, internet, réseaux sociaux). Le rédacteur en chef assure également une mission de journaliste.

Description des tâches

Organiser le travail de la rédaction

- › Proposer une charte éditoriale qui décrit l'approche d'information, un style de chaîne, des formats de sujets, des innovations pour tous les supports (télévision, internet, réseaux sociaux)
- › Développer des idées, des projets et de la nouveauté pour la chaîne
- › Assurer la gestion quotidienne des ressources humaines de la rédaction
- › Superviser les journalistes et les cadres affectés aux émissions d'information
- › Tenir des réunions hebdomadaires de briefing et debriefing de la rédaction
- › Tenir des réunions au moins mensuelles de planification du travail de la rédaction
- › Planifier le travail au quotidien à l'aide des outils disponibles
- › Engager le budget alloué aux pigistes journalistes dans le respect des règles définies, avec le support d'un reporting mensuel

Représenter, sur mandat, la rédaction à l'intérieur et à l'extérieur de la chaîne

- › Suppléer le directeur sur délégation ou en cas d'urgence

Collecter l'information.

- › Se tenir informé de l'actualité en général et particulièrement du secteur dont on a la charge
Développer sa créativité et sa curiosité pour la recherche d'informations originales, au-delà de l'information annoncée, prévisible ou institutionnelle.
- › Entretien et développement d'un carnet d'adresses et d'un réseau d'informateurs

Traiter l'information de manière originale et créative

- › Avec rigueur, indépendance d'esprit et honnêteté
- › Avec un soin particulier apporté au langage de l'image et à la qualité du son.

Produire et réaliser des reportages, des émissions et de magazines d'information

- › En veillant à :
 - rendre l'information accessible
 - aider les téléspectateurs à comprendre les enjeux parfois cachés derrière les informations apparentes
 - en étant attentif aux attentes et aux préoccupations des acteurs de la vie locale.
- › Le rédacteur en chef doit pouvoir maîtriser le montage, présenter les émissions et animer les plateaux ;
- › Il doit développer les outils et les stratégies pour animer les réseaux sociaux et y valoriser les productions de Canal Zoom
- › Renforcer le partenariat privilégié avec Canal C mais aussi avec les projets rédactionnels développés par la fédération des télé locales.

Collaborer activement aux objectifs et activités de l'ASBL notamment en :

- › prenant sa part de travail collectif (traitement d'infos-service, relations avec les téléspectateurs, les pigistes ou collaborateurs bénévoles, participation active aux briefings et réunions)
- › apportant des idées, des projets et de la nouveauté pour la chaîne
- › ouvrant Canal Zoom à des gens qui n'y viendraient pas naturellement, en mettant à leur service nos connaissances et notre pratique du langage audiovisuel.
- › intégrant dans son travail extérieur la représentation de la chaîne.

Responsabilité hiérarchique

Le rédacteur en chef répond directement au directeur.

Horaire de travail

Tenant compte de la nature particulière de l'entreprise, l'employeur et l'employé acceptent conjointement d'adapter l'horaire de base, y compris les week-ends et en soirée, en fonction des missions à remplir.

Lieu de travail

Le lieu principal de travail est établi au siège de l'association, rue des déportés, 2 à 5030 Gembloux

Compétences requises

- **du leadership.** Le rédacteur en chef coordonne au quotidien l'équipe des journalistes et des cadres (en fait, la majorité du personnel de Canal Zoom).
- **un sens journalistique.** C'est évident mais c'est encore mieux en le disant
- **un sens de l'innovation.** Quelqu'un qui aime « surprendre » dans la manière de traiter l'information. Quelqu'un pour qui le multimédia et les réseaux sociaux sont une évidence parce que l'avenir des télé locales passe par le numérique. Quelqu'un qui a des aptitudes à développer des projets rédactionnels originaux et à défendre la spécificité de Canal Zoom dans le réseau des télé locales.
- La connaissance du terrain local est un avantage.

Comme rédacteur en chef

- › pro-activité dans le développement de l'entreprise
- › sens de la décision
- › capacité de fixer des objectifs
- › leadership d'équipe
- › capacité d'entraînement et de motivation
- › capacité de planifier le travail
- › assertivité

Comme journaliste

- › déontologie journalistique
- › curiosité – ouverture – éveil - éclectisme
- › intérêt pour les matières locales ; connaissance et maîtrise de l'actualité
- › autonomie dans le travail rédactionnel ; initiative ; pro-activité
- › créativité dans le choix et le traitement des sujets
- › capacité d'analyses d'une situation politique, économique, sociale, institutionnelle, ...
- › capacité de développer des contacts utiles
- › maîtrise du matériel et des techniques
- › clarté d'expression et d'explication
- › disponibilité
- › capacité de production rapide, efficace, dans les délais

Conditions de rémunération

- › Niveau barémique 6 de la convention paritaire 329.02 avec reconnaissance de l'ancienneté valorisable
- › Le travailleur bénéficie de la convention d'entreprise en vigueur sur les chèques-repas

Candidature avec CV + lettre de motivation à adresser à
direction@canalzoom.be avant le 17 février 2017
Confidentialité assurée.